FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

Lundi 17 Novembre 1924

LE NUMERO 15 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, Rue Pauvrée, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

PARIS-LILLE

COMMENT ON FAIT UN PEINTRE

Paris, 14 Novembre 1924.

La révélation du Salon d'automne de cette année (qui est, ne l'oublions pas, une exposition de peinture) est un marchand de frites.

Attendons-nous à ce que ce soit, l'an prochain, un boulanger, puisqu'il s'agit de croûtes.

Le père Boyer est donc marchand de frites, comme Rousseau était douanier. Les peintures de Rousseau où l'on a voulu voir une rénovation des Primitifs, tant les visages et les arbres y sont traités avec une attendrissante naïveté, valent aujourd'hui quelques dizaines de mille francs. Celles de Boyer n'en sont pas encore là, mais elles montent, elles sont même déjà à une centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer, puisque leur auteur les fabrique sur la Butte Montmartre.

A vrai dire, Boyer n'est pas peintre de naissance comme Léonard de Vinci qui, à quatre ans, dessinait sur les pierres de la rue avec la pointe d'un couteau. Il a d'abord été vendeur de journaux et il confesse qu'il se faisait, avant la guerre, quinze francs par jour. Puis il a été champion de billard, imprimeur, entrepreneur de pompes funèbres. Enfin, il est venu aux frites. Alors il a fait la connaissance de peintres qui ne mangeaient guère autre chose que sa production. Utrillo et Modigliani accrochaient chez lui des tableaux tout encadrés qu'ils vendaient alors de dix à quinze francs et qui atteignent aujourd'hui, quand ils passent à l'Hôtel Drouot, des enchères de mille à quinze cents francs pour le premier, de cinq à douze mille pour le second !

De fil en aiguille, à force de voir peindre, de causer peinture, Boyer s'est donc mis à peindre lui aussi, bien que n'ayant jamais appris, et, un beau jour, un grand marchand de tableaux, de la rue de la Boétie, M. Paul Guillaume (le même qui a découvert le japonais Foujita et la sculpture nègre) est venu et lui a dit : « Boyer, vous avez du talent, je vous achèterai ce que vous faites ».

Et, aujourd'hui, voilà Boyer lancé. Ses frites et ses tableaux se vendent comme des petits... peints. Pensez donc, il a fait le portrait de la Princesse Murat — celui qui est au Salon — et il va faire celui de Marie Laurencin.

Il est « arrivé » et il ne s'en aperçoit pas, puisqu'il continue à débiter des cornets de frites à vingt sous, au risque de mettre par mégarde dans ses couleurs l'huile de sa poêle à frire !

Cette histoire a l'air d'une blague, mais je vous jure qu'elle est rigoureusement vraie. Ne vous étonnez pas qu'on ne parle plus d'autre chose sur la Butte qui, cependant, en a vu bien d'autres. La veine de Boyer, ça n'arrive d'ordinaire aux artistes qu'après leur mort...

Quoi qu'il en soit, je trouve cette aventure bien encourageante. Elle me rappelle, une farce déjà ancienne de mon vieux camarade Roland Dorgelès (c'était avant les « Croix de bois ») qui, trempant la queue d'un âne dans un pot de ripolin en badigeonna une toile qu'il exposa ensuite aux Indépendants, sous le titre « Coucher de soleil ». Ce fut un gros succès. La critique se pâma et chercha longtemps qui pouvait bien être ce Boronali (anagramme d'Aliboron) qui avait signé une œuvre aussi audacieuse... Après cela, on peut douter de la sagacité des critiques d'art...

Car tel est le snobisme de ceux qu'on appelle les « amateurs ». Quand un artiste peint « bien », c'est-à-dire d'après tous les principes de l'Ecole des Beaux-Arts, on dit : « C'est trop léché, il y a trop de métier, ça n'est pas original ». Au contraire, s'il ne sait pas peindre du tout, quoique s'obstinant à tenir un pinceau, on s'écrie : « Quelle hardiesse, voilà enfin un créateur, comme c'est personnel, comme c'est sincère ! »

Il y a un conte très ironique d'André Maurois, qui va paraître sous quelques jours dans une « Anthologie des Conteurs d'aujourd'hui », que je publie chez Delagrave. Cela s'appelle « Naissance d'un maître ». Un brave peintre, très « rue Bonaparte », se désolait de ne pas faire d'argent :

— Mais non, mon vieux, mais non, lui crie un ami, tu n'arriveras jamais. Le seul moyen d'attirer l'attention, c'est de faire des choses énormes. Annonce que tu vas peindre au Pôle Nord. Promène-toi vêtu en roi égyptien. Fonde une école. Mélange dans un chapeau des mots savants : extériorisation dynamique, et compose des manifestes. Nie le mouvement ou le repos ; le blanc ou le noir ; le cercle ou le carré. Invente la peinture néo-homérique, qui ne connaîtra que le rouge et le jaune, la peinture cylindrique, la peinture octaédrique, la peinture à quatre dimensions...

Après réflexion, il est convenu que l'ami, qui est romancier, annoncera au monde, en deux articles bien placés, que le peintre fonde l'Ecole idéo-analytique dont le principe tient dans cette formule : ce qui fait l'homme, ce n'est pas le visage, ce sont les idées qu'il évoque en nous.

Deux mois après, exposition : le portrait du colonel X.... c'est un fond bleu et or que barrent cinq énormes galons, plus un cheval dans un coin et des croix dans l'autre ; le portrait de M. Z..., industriel, c'est une cheminée d'usine et un poing fermé sur une table, etc...

Du coup, c'est le triomphe. Les « galeries » se disputent cette nouvelle « étoile », l'Amérique râble, Londres en veut...

C'est ainsi qu'on fait une réputation artistique en l'an de grâce 1924, à moins que le postulant à la gloire, s'il est joli garçon, ne préfère le flirt.

Car, en peinture, il y a deux moyens d'arriver : le Don, et le don... Juanisme. Et, depuis « Bel Ami » et certains portraitistes mondains de l'heure présente, celui-ci même plus vite que celui-là à la célébrité...

André FAGE.

LE CONSEIL SUPERIEUR DE LA COOPERATION

Paris, 15. — « L'Officiel » publie les noms des membres désignés pour composer le Conseil supérieur de la Coopération : on distingue parmi ceux-ci : MM. Nys, directeur de la Gutenberg, imprimerie à Lille ; Soltoux, président de la Fédération des sociétés du Nord ; Colin, administrateur-gérant de la Société du Familistère de Guise.

La lutte contre la vie chère

Le concours du consommateur est indispensable

Il serait sans intérêt et surtout sans profit que l'on s'efforçât d'améliorer la situation générale, que l'on mît le consommateur en présence de prix accessibles, bien définis, si le consommateur lui-même n'en avait cure, s'il s'obstinait à faire ses achats à sa fantaisie, au gré de ses disponibilités financières.

Voilà pourquoi le Comité départemental du Nord d'études contre la vie chère se devait de se compléter par une sous-commission chargée d'une campagne active en faveur de l'économie, en un mot et sans prétention, de l'éducation du consommateur.

Cette sous-commission a donc été constituée. Elle se compose de MM. les sous-préfets du département, des représentants des villes de Lille, Valenciennes, Arleux, des délégués des syndicats professionnels et ouvriers du Nord, de MM. Debièvre, Balavoine et Olivier, représentant les consommateurs ; Van Eslandt, président de la Ligue du Nord contre la vie chère et Mlle Vion, des syndicats ouvriers et de représentants de la Presse.

Elle a tenu, hier, à la Préfecture, une délibération.

M. Cameau, secrétaire général de la Préfecture, ouvrant la séance, a exposé le programme auquel devra s'attacher la commission.

Il invita ensuite l'assemblée à élire un président. M. Balavoine fut désigné.

De l'échange de vues, il faut relever le rapport précis et documenté de M. Van Eslandt, qui a déclaré : « Il est peut-être exagéré de prétendre que le consommateur est un artisan de la vie chère, mais il n'est pas douteux qu'il ait sa part importante dans la crise actuelle. ».

Quelles sont les causes de cette attitude étrange et illogique du consommateur, qui se plaint et à qui, pourtant, l'on veut faire une condition meilleure. Vague de mieux-être ; insouciance, abondance d'une monnaie dont la dépréciation n'apparaît pas dans toute son évidence. Le consommateur, en définitive, n'est pas éduqué : il reste à le défendre contre lui-même.

C'est l'entreprise, assurément malaisée, que va assumer la commission de la propagande, par le concours de la presse, par des meetings, par des conférences et par l'action des sociétés de consommateurs.

Un effroyable incendie à Jersey-City

Une vingtaine de victimes, des milliers de sans abri

New-York, 15. — Un formidable incendie s'est déclaré hier matin dans une usine de salpêtre de Jersey-City.

Peu avant midi, le feu gagna six grands bâtiments occupés par une raffinerie de sucre, puis, continuant ses ravages, détruisit dans l'après-midi, trois grands blocs de maisons d'habitation.

Dix personnes sont manquantes et douze pompiers ont subi un commencement d'asphyxie. Des milliers de personnes sont sans abri.

A l'heure actuelle, le sinistre, qui n'a pu encore être maîtrisé, a déjà causé des dégâts s'élevant à plusieurs millions de dollars.

Plusieurs enfants auraient été brûlés vifs

New-York, 15. — A la suite de l'incendie de Jersey-City trente pompes à vapeur ont été envoyées par ferry-boat de New-York sur le théâtre de la catastrophe et contribuent à combattre l'incendie.

On craint qu'un certain nombre d'enfants, qui se trouvaient à l'école dans le voisinage et qui ont disparu, n'aient péri.

Trois millions de dégâts d'un sinistre à Bruxelles

Bruxelles, 15. — Un incendie qui prit en fort peu de temps des proportions formidables a éclaté dans les magasins d'une importante papeterie de Huysinghen près de Hal. Une partie des établissement a pu être préservée, mais néanmoins les dégâts sont évalués à trois millions de francs. On ignore les causes du sinistre.

Brûlée vive à Ronchin

Vendredi, vers 19 heures, des cris de « Au secours » retentirent rue de Bouvines.

M. Marcel Lainé, cabaretier, sortit immédiatement de chez lui et aperçut Mlle Julienne Florin âgée de 28 ans, demeurant avec son père, même rue, qui se sauvait entourée de flammes.

M. Lainé se précipita aussitôt pour lui arracher ses vêtements et se fit de fortes brûlures aux mains. Aidé du garde-champêtre Grière, accouru aussitôt sur les lieux, il la transporta sur son lit où le docteur Pardoen vint lui prodiguer les premiers soins. Son état fut jugé d'une telle gravité que son transport à l'hôpital de la Charité fut ordonné. On suppose qu'assise en face du foyer elle voulut tisonner et que le feu se communiqua à ses vêtements.

Sans, le dévouement et la présence d'esprit de M. Lainé, les quelques baraquements qui se trouvent construits dans le voisinage auraient pu devenir la proie des flammes.

Malgré les soins énergiques dont Mlle Florin fut l'objet, elle est décédée hier à 18 h. 30, après avoir enduré les plus horribles souffrances.

Des discours de M. Reibel et de M. Ratier

Paris, 15. — M. Charles Reibel, député, ancien ministre, président d'honneur de la Fédération de Seine-et-Oise du parti républicain démocratique et social, a présidé ce matin le banquet de cette Fédération qui réunit à Paris, un grand nombre de parlementaires et de militants républicains.

Au dessert, M. Reibel, prenant le premier la parole, a préconisé l'union pour défendre la République contre ce qu'il appelle « les périls mortels de la démagogie ». L'ex-ministre de M. Poincaré continua à parler dans ce sens sans oublier de prendre à partie le cartel des gauches, le socialisme, etc., etc.

M. Ratier, vice-président, a parlé dans le même sens. Il signala « certaines complaisances de gouvernants sans volonté propre pour se tenir au pouvoir » et conclut en parlant d'injures d'adversaires, faibles et impuissants.

Les élections d'Etaples, au Conseil général, annulées

Paris, 15. — Sur la protestation de M. Monthuy-Pannier, le Conseil d'Etat a annulé les élections au conseil général d'Etaples (Pas-de-Calais) qui ont eu lieu le 13 juillet 1924 et au cours desquelles M. Masson, a été proclamé élu.

M. HERRIOT à ROUBAIX

Comment sera reçu le Président du Conseil

« Le 22 juin dernier, au cours de différentes solennités amicalistes du Nord, l'idée prenait jour d'une fédération de toutes les petites Amicales laïques de cette région.

» Le 30 juin, un Comité provisoire, sous la présidence de M. Georges SELLIEZ, président de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix se constituait. Des délégués de Lille, Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Wattrelos, Mouvaux, etc. y adhéraient ».

Telle est l'origine d'un mouvement qui au lendemain même des élections du 11 mai, entendait affirmer les principes de laïcité, proclamer son affection pour l'école publique et sous-entendre que cette affection se complétait d'une volonté de défense, au cas où quelque Basile sinueux, calomniateur ou médisant tenterait d'exercer contre l'école publique, les qualités spéciales qui l'ont jeté dans l'Histoire !

M. EDOUARD HERRIOT,
Président du Conseil

L'œuvre a grandi. Elle est imposante. Forte, sans provocation et digne sans jactance, elle a voulu donner la mesure de sa puissance. A cet effet, elle organise un Congrès constitutif de la Fédération départementale des Petites Amicales Laïques du Nord. Ce Congrès aura lieu à Roubaix, les 6 et 7 décembre. Il sera effectivement présidé par M. Edouard Herriot, Président du Conseil.

L'heure est propice

Il est heureux que la robuste santé et l'optimisme confiant de M. le Président du Conseil lui permettent de servir la démocratie dans des manifestations nombreuses où il peut exposer, avec sa grande compétence et son étincelante loyauté, les buts qu'il veut réaliser.

Il put ainsi pulvériser les pauvres niaiseries qui s'efforcent d'être agressives et qui sont la monnaie courante des anciens complices du gouvernement Poincaré. En ce temps-là, ceux qui, aujourd'hui, essaient de dénaturer l'action du Président du Conseil, faisaient, de tous les objets dont ils disposaient, un paravent derrière lequel opéraient M. de Lasteyrie et M. Reibel ! Ainsi, les caisses de l'Etat se vidaient. Mais on n'avait pas aperçu de quelle manière elles étaient mises à sec !

Chaque fois qu'il en eut l'occasion, M. Herriot dénonça ces manœuvres. Et le 7 décembre, à Roubaix, ainsi que nous en a donné l'assurance M. Georges Selliez, avec la mesure et la force qui sont sa manière le Président du Conseil soufflera sur les médiocres calomnies répandues par des serfs, et l'atmosphère sera purifiée !

Ce sera un triomphe

Des bruits ont été jetés. Nous a confié le président de l'Association des Amicales laïques, selon la méthode chère au personnage de Beaumarchais, tendant à laisser croire que M. Herriot ne viendrait pas à Roubaix ! Il viendra ! Il y sera acclamé, et ce sera un triomphe pour cet homme d'Etat dans lequel nous voulons saluer de notre enthousiasme : **le Laïque et l'Homme de Genève !**

Dites bien, nous demande M. Georges Selliez, que le banquet qui aura lieu le 7 décembre, à 12 h. 30, salle Deconinck, rue du Fresnoy, Blanc-Seau, Tourcoing, comptera au moins 3.000 couverts !

La réception à la Mairie

La réception de M. Herriot aura lieu le dimanche 7 décembre, à 11 h. 30, en gare de Roubaix. Celui-ci se rendra ensuite directement à la mairie, où le citoyen Lebas, entouré du Conseil municipal, souhaitera la bienvenue au chef du gouvernement de la République, l'encourageant à persévérer dans l'action énergique qu'il a entreprise pour assurer la paix et réduire la vie chère.

Deux mille enfants des écoles laïques, massés sur le perron du majestueux Hôtel de Ville, chanteront une cantate à la Paix. Et il sera symbolique et prenant d'entendre ces voix fraîches et pures, montant vers celui qui, de son inlassable effort, tente de donner la Paix à ces citoyens de demain, de la faire s'affirmer pour que leur foyer éventuel ne connaisse ni les deuils, ni les larmes, ni les ruines de la guerre !

Le Congrès des petites A.

Le Congrès constitutif de la Fédération départementale des Petites Amicales Laïques du Nord, qui se déroulera le samedi 6 et le dimanche 7 décembre, marquera une date historique. Il sera suivi par tous les parlementaires qui ont le souci de l'éducation et de l'instruction du peuple.

Le samedi soir, 6 décembre, une grande conférence publique, présidée par M. Ferdinand Buisson, sera donnée salle du Foyer des Amicales de Roubaix, M. Brennier, sénateur de l'Isère, y développera le sujet suivant : « La Défense de l'Ecole laïque ». M. Le Foyen y traitera cette question : « La Paix par l'Ecole ».

Comme on le voit, c'est une réception triomphale qui attend M. Herriot à Roubaix. Sa venue, attendue par tout ce que la Démocratie compte de partisans, sera la réplique éloquente à une campagne maladroite, pour ne pas dire plus, dirigée contre un gouvernement qui s'efforce, en nous donnant la Paix, de rétablir une situation financière obérée, d'assurer loyalement l'équilibre du budget, de faire régner sur le marché du monde, en notre faveur, la confiance indispensable au rebondissement des affaires et à des conditions d'existence moins précaires.

E. B.

L'appareil qui fait disparaître le brouillard

Ce nouvel appareil, d'invention américaine, s'adapte sur les avions et projette du sable électrisé qui fait disparaître le brouillard. (Wide World Photos)

Les taxes sur l'alcool sont déjà trop lourdes

Paris, 15. — M. Barthe a adressé au Président de la Commission des Finances une lettre appelant son attention sur les inconvénients du relèvement projeté du droit de consommation sur l'alcool. L'alcool supporte déjà une surtaxe de droits de 18 francs par litre au lieu de 2 fr. 20 avant la guerre. Une nouvelle surtaxe constituerait une charge budgétaire en tarissant une source de revenus. Il faut songer aux malades qui consomment l'alcool. La seule mesure à envisager serait la fusion de la taxe de luxe avec le droit de consommation.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Temps médiocre, ciel nuageux et très brumeux, vents d'est, devenant variables, 1 à 2 m. ; baisse de température : moins 3°.

Nouvelles favorables de l'emprunt lancé

Paris, 15. — On annonce que les premières nouvelles de l'emprunt sont très favorables. Au ministère des finances, on déclare qu'à Paris, le même empressement a été constaté que pour les emprunts précédents.

Les renseignements précis sur la province font encore défaut, mais l'impression d'ensemble est également bonne.

DEUX OUVRIERS BROYES PAR UN TRAIN

Etampes, 15. — Hier matin, vers 9 heures, entre Marolles et Bouray, l'express 3 de Paris à Bordeaux, a surpris et tué deux ouvriers de la Compagnie d'Orléans qui travaillaient côte à côte sur la voie, le chef de canton Joseph Bancond et l'auxiliaire Bernard Hardy.

A la recherche du pétrole dans l'Hérault

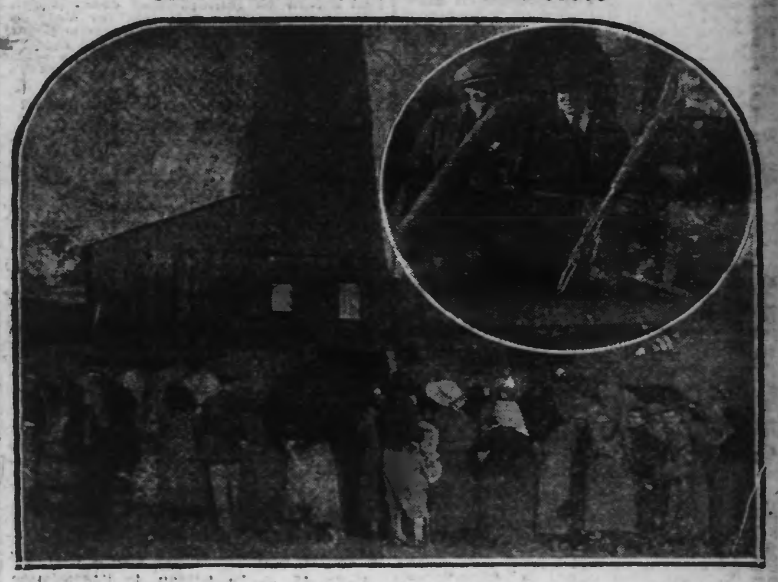

Il y a fort longtemps que les imprégnations pétrolifères étaient connues dans l'Hérault. Les Romains, eux-mêmes, ne les ignoraient pas. Des recherches ont été entreprises à Gabian sur les indications du Gouvernement. Les résultats obtenus prouvent qu'elles n'ont pas été vaines. Les sondages effectués varient comme profondeur entre 200 et 300 mètres ; ils sont situés à quelques centaines de mètres du village de Gabian et dans les environs d'une petite rivière dénommée la Font de l'Oli. (Wide World Photos)

Le vote du budget à la Chambre

Les derniers chapitres du buget de la Marine marchande et des Chemins de fer ont été adoptés

Paris, 16. — La séance est ouverte à 9 h. 40 sous la présidence de M. Bouyssou.

M. Léon Meyer est au banc du Gouvernement.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de la Marine marchande.

M. Castagnet, député des Basses-Pyrénées apporte à ses collègues de nombreux documents pour démontrer que si la Marine marchande française ne reçoit pas des encouragements, elle sera bientôt distancée par les autres Nations, notamment par l'Allemagne.

M. Meyer fait connaître que le fond d'avance aux Chambres de Commerce a été porté de 30 à 60 millions. Il annonce que le Gouvernement est résolu, si une convention n'intervient pas d'ici quelques mois, à créer une flotte d'Etat.

M. Meyer s'explique ensuite sur la loi de huit heures ; il tiendra les promesses qu'il a faites.

C'est après avoir murement réfléchi que j'ai fait mes déclarations et que j'ai promis aux inscrits l'application de la loi de 8 heures aussi largement que le comporte mon décret.

Après une intervention de Masson en faveur des pêcheurs, des petits armateurs de bateaux de pêche, M. Léon Meyer fait connaître les crédits accordés aux divers ports de pêche.

M. Le Trocquer demande quelles sommes sont prévues pour venir au secours des malheureuses populations des côtes qui ont été très éprouvées par les derniers ouragans.

Le ministre des Finances répond qu'un crédit sera ouvert.

Vincent Auriol demande la clôture de la discussion générale de la Marine marchande.

Cela provoque un léger incident auquel il est mis fin par le renvoi de la séance à 15 heures.

La discussion est reprise à 15 h. 15. Après une intervention de MM. Le BAIL et Le GUEN, demandant qu'on aide les petites communes à réfectionner leur port de pêche, « HUBERT-ROGUER, en faveur des droits à pension des inscrits. La discussion est close. Les derniers chapitres du budget de la Marine marchande sont adoptés.

La Médaille Militaire aux Réserves

La Chambre adopte sans débat sur rapport de M. Tranchand, un projet ayant pour but d'augmenter le contingent de médailles militaires sans traitement, prévu en faveur des militaires des réserves par la loi du 21 juillet 1922.

Budget de la Caisse des Invalides de la Marine

Tous les chapitres de ce budget sont votés sans débat, de même ceux relatifs à l'Imprimerie Nationale.

Budget annexe des Chemins de fer de l'Etat

M. Guérin incrimine la loi de 8 heures et la réintégration des cheminots révoqués, saboteurs ou non, comme étant parmi les causes du mauvais fonctionnement des chemins de fer de l'Etat (Protestation à gauche).

M. Join-Lambert reconnaît que le coefficient d'exploitation s'est amélioré.

M. André Hesse, de la Charente-Inférieure, déclare que le réseau de l'Etat, que la Compagnie de l'Ouest avait légué dans une très mauvaise situation, a fait, depuis trois ans un effort très intéressant et est arrivé à donner satisfaction aux usagers. Il tient à féliciter le ministre des Travaux publics d'avoir réintégré les cheminots révoqués et d'avoir ainsi créé un état d'esprit d'apaisement favorable à une bonne exploitation, tandis que les Compagnies qui maintiennent la haine, nuisent au travail sur leurs réseaux (Applaudissements à gauche. Bruits à droite.)

M. Hector MOLINIE développe de longues considérations sur les améliorations à apporter dans les services des chemins de fer de la banlieue de Paris.

DESOBLIN, intervient véhémentement en faveur de la réintégration des cheminots révoqués, dont il vante les mérites.

AUFFRAY, proteste contre l'inobservation systématique de la loi de huit heures dans les chemins de fer.

M. PERINARD intervient pour demander l'amélioration du service des lignes de banlieue, notamment l'électrification des lignes de Paris à Versailles.

M. CANDACE, rapporteur, démontre que l'exploitation du réseau est loin d'être mauvaise et qu'elle s'améliore tous les jours.

M. Peytral donne quelques indications sur l'électrification de certaines lignes de banlieue, qui sera effectuée dans le courant de 1925.

Après adoption des articles de 1 à 24 et l'augmentation de huit millions sur le chapitre 25, les derniers chapitres du budget des chemins de fer sont adoptés.

M. PIQUEMAL demande à interpeller sur les incidents de la frontière franco-belge.

En l'absence du ministre de l'Intérieur, la date de la discussion sera fixée lundi.

Un drame singulier sur une locomotive

Il faillit être suivi d'une épouvantable catastrophe

Bruges, 15. — Un drame qui eût pu se terminer en une véritable catastrophe s'est déroulé aujourd'hui sur la voie ferrée, entre le littoral et Bruges. Le chauffeur d'un train de voyageurs roulant à vive allure venait d'attiser le feu du foyer et se disposait à remiser la longue tige de fer dont il s'était servi lorsqu'une locomotive, surgissant sur une voie latérale, happa l'outil et arracha littéralement le bras de l'infortuné chauffeur, resenu à la tige par un crochet.

A la vue du malheureux amputé, pendant son sang en abondance, le machiniste perdit connaissance. Heureusement, il reprit ses sens assez rapidement et put reprendre la direction de sa machine suffisamment à temps pour éviter de brûler les signaux fermés avant la gare de Bruges. Sans quoi, une épouvantable collision se serait produite.

Un médecin, à l'arrêt de Bruges, a donné les premiers soins au malheureux chauffeur qui, presque exsangue, a été transporté dans un état désespéré à l'hôpital.

LUNDI, OUVERTURE DU CONSEIL DU TRAVAIL

Paris, 15. — La session annuelle du Conseil Supérieur du Travail s'ouvrira lundi prochain, 17 novembre, sous la présidence de M. Justin Godart, ministre du Travail. Cette session sera consacrée à la conciliation et à l'arbitrage dans les différends collectifs du travail.

Le traité de commerce anglo-allemand

Des signatures vont être échangées entre Londres et Berlin

Londres, 15. — On apprend que les obstacles qui s'opposaient à la conclusion d'un traité de commerce entre l'Angleterre et l'Allemagne sont, dès maintenant écartés.

Le traité sera signé d'ici quelques jours.

L'Angleterre obtient la clause de la nation la plus favorisée.

Une "Maison des Régions de France" à Paris

Paris, 15. — Le Comité National des conseillers du commerce extérieur de France va créer prochainement à Paris la « Maison des Régions de France » qui sera une exposition permanente des industries régionales, chaque région aura auprès de cette exposition un quartier général avec bureaux, téléphone, salles de conférence.

Préconisée depuis longtemps par M. Clémentel, ministre des finances, cette institution aura pour but, par sa publicité et son organisation, de multiplier les relations interrégionales, de permettre aux industries régionales d'atteindre la clientèle des 500.000 étrangers qui séjournent annuellement à Paris et de prendre contact avec la clientèle de Paris.

Sur la demande de collectivités et de personnalités du monde des affaires des principales villes de France, M. Veggi, directeur du Comité National des conseillers du commerce extérieur et M. Pierre Lyautey, feront des visites dans nos grandes villes industrielles. Une première réunion aura lieu le 20 novembre prochain, à Marseille.